

## FICHE DESCRIPTIVE DE PROJET CADRE ACTION

### Principes du cadre action

Dans le contexte de généralisation des classes à PAC, **le cadre action** est un projet départemental élaboré en partenariat avec les structures culturelles et les artistes et propose une offre pré-négociée pour aider les enseignants. Le cadre action est affecté à des zones scolaires prioritaires qui tiennent compte de la proximité géographique des structures culturelles et peut proposer des dominantes artistiques et culturelles différentes. A partir de la proposition générale, il s'agit de construire un projet de classe original en y intégrant les aspects interdisciplinaires en fonction des programmes et du projet d'école ou d'établissement. Ce projet doit être présenté sur le formulaire habituel (volet culturel) et parvenir rédigé, cosigné par les partenaires culturels (avec qui ils prendront contact pour concevoir plus précisément leur projet) et signé par l'IEN de la circonscription ou le chef d'établissement. Le cadre action peut être associé ou non, à une « formation action » prévue dans le PDF ou en stage d'équipe (secondaire) et fait l'objet d'un suivi de la part d'un coordinateur (3 réunions des enseignants concernés et des partenaires dans l'année scolaire)

### MAISON DE LA MONTAGNE

#### 1-CARACTERISTIQUES

**DOMINANTE ARTISTIQUE OU CULTURELLE : Patrimoine / Arts visuels/ exploitation tant culturelle qu'artistique**

**LES PARTENAIRES CULTURELS : « La Maison de la montagne », réseau des médiathèques de la communauté d'agglomération de Pau - Siège : Cité des Pyrénées**

**LES INTERVENANTS : Gardes moniteurs du Parc National de Pyrénées ; Artistes : plasticiens, conteurs... ; professionnels de la montagne**

**INITIATEURS DU PROJET : Régis Lorry, CPC EPS ; Sylvain Jousset, Marie-Odile Constans, CPD EPS**

**FORMATION ASSOCIEE : Animations pédagogiques en inter-circonscriptions**

**ZONE SCOLAIRE PRIORITAIRE : Ecoles de l'agglomération Pau-Pyrénées, zone CUCS**

**NIVEAU CONCERNE : 2 classes - Cycles 3**

#### II - OBJECTIFS

##### Culturels :

- Exploiter l'environnement montagnard dans toutes ses dimensions sensorielles en lien avec le « Pyrénéisme » dans sa vision onirique et poétique (idéal de Béraldi, XIXème siècle)
- S'approprier l'environnement, de manière croisée : approche naturaliste/approche imaginaire.

##### Artistiques :

- « Ascensionner, sentir, écrire », démarche de création impliquant les techniques visuelles, plastiques et photographiques.
- Conception de productions dans un cadre événementiel à la « Cité de Pyrénées ».

##### Pédagogiques :

- Varier les entrées (langagières, scientifiques, artistiques et physiques) pour favoriser la réussite de tous dans l'accès aux apprentissages.
- Consulter et exploiter les ressources documentaires et littéraires de la médiathèque.

### III – DESCRIPTIF DES ACTIONS

Proposition d'organisation :

- Trois réunions institutionnelles :
  - Présentation du projet pour appropriation par les enseignants : choix parmi les possibilités offertes.
  - Régulation.
  - Evaluation et bilan.
- Préparation de plusieurs sorties dans le milieu, à la journée et échelonnées, reliées aux orientations choisies par les enseignants. Des intervenants accompagnent les classes selon les thèmes retenus. Ils peuvent également venir en classe pour assurer un suivi. Exploitation en classe. Pour assurer la cohérence du projet, les intervenants se concertent entre eux et avec le conseiller pédagogique EPS.
- Productions en fin d'année : valorisations individuelles et projet collectif dans les écoles et à la Cité des Pyrénées » (événementiel).

*Le cadre proposé n'est pas rigide, chaque enseignant en collaboration avec les intervenants l'adapte à son projet*

### IV-AIDE A LA FICHE FINANCIERE

Budget estimatif pour une classe de 25 élèves :

Interventions:	1200 €
Matériel fongible :	300 €
Autres :	400 €
<b>TOTAL :</b>	<b>1900 €</b>

Le paiement des transports d'élèves doit être négocié par les écoles avec les municipalités